

S'OPPOSER A UNE CASSE ORGANISÉE

ACTION DU 22 MARS

C'est une mobilisation de grande ampleur qu'il nous faut. Car ce qui se joue c'est la casse des services publics.



**Les entreprises sont
endettées.
Les grands projets
coûtent trop cher.
Les accidents sont
trop fréquents.**

La faute au statut ?



► Des services publics maltraités

La Santé, le Rail, l'Education, La Police, la Magistrature, Météo France grondent. Qu'importe ! Le gouvernement lance sa réforme de la SNCF, dérégulation du secteur ferroviaire, filialisation du fret ferroviaire avec transfert de la dette à SNCF mobilité (exploitant du réseau)

L'Europe lance son 4ème paquet énergie. Le gouvernement va mettre en oeuvre, après la loi de Transition Energétique, sa Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) C'est une ouverture complète du secteur énergétique à la concurrence qui se dessine : ouverture du capital de RTE, d'Engie, fermeture de sites, fin des tarifs réglementés de l'électricité et du gaz. Enfin, mise à mort du statut des énergéticiens après celui des cheminots.

► Casser les statuts pour mieux déréguler

Les logiques de marché et de concurrence n'ont répondu ni aux besoins des populations ni aux enjeux environnementaux et sociaux.

- Pour preuve, dans le secteur ferroviaire, le report sur le routier, premier émetteur de CO2, et la fermeture d'infrastructures.
- Dans celui de l'énergie, perte de maîtrise publique d'un secteur stratégique, perte de lisibilité pour les usagers et les collectivités et hausse importante des prix : un bilan bien éloigné de ce qui était annoncé.

Un programme qui offre en pâture aux éditorialistes un statut qui est conçu dès son origine comme protecteur pour le salarié mais qui devient depuis les années 80 une exception à stigmatiser ; un statut « coupable » de tous les maux que connaissent la SNCF et EDF.

Les entreprises sont endettées, les grands projets coûtent trop cher, les accidents sont trop fréquents... la faute au statut !

Les salariés issus de nos catégories se retrouvent en première ligne pour appliquer et relayer des politiques qu'ils ne décident pas.



► Privatisation des profits, nationalisation des pertes et de la dette ...

La dette de « SNCF infrastructures » est-elle due au statut des cheminots ou bien à la politique de gribouille et aux choix contestables de l'Etat ? Pour exemple, le tout TGV depuis 30 ans a creusé la dette de cette future filiale et atteint aujourd'hui plus de 46 milliards d'euros. La SNCF a financé, seule, des projets pharaoniques répondant à l'exigence publique en s'appuyant sur un personnel statutaire qui a su démontrer son efficacité.



Cette réforme est-elle à ce point urgente qu'elle nécessite le recours à des ordonnances ?

► Et tout ça sans débat !

Cette réforme est-elle à ce point urgente qu'elle nécessite le recours à des ordonnances ? La SNCF n'affiche-t-elle pas des résultats en forte hausse ? Si le programme du candidat Macron à la présidentielle n'évoquait pas la réforme de la SNCF, il appelait, dans son 5ème chantier, « au renouveau démocratique ». C'est cocasse pour quelqu'un qui procède par ordonnances et qui de fait exclut les syndicats des négociations et le Parlement du débat.



La CGT ne veut pas le statu quo.

En lieu et place de logiques court termistes et purement financières, elle propose un tout autre projet, fondé sur des droits nouveaux d'intervention pour les usagers, pour les salariés et leurs représentants, une réorientation des financements pour les entreprises et de la fiscalité, une redéfinition de l'objet social, la réponse aux besoins, les préoccupations environnementales.



**LES UNIONS FÉDÉRALES DES
INGÉNIEURS CADRES ET TECHNICIENS
DES CHEMINOTS ET DE L'ÉNERGIE
APPELLENT LES SALARIÉS ET USAGERS À SE
MOBILISER**

LE 22 MARS 2018

POUR DÉFENDRE LES SERVICES PUBLICS !

